

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUFFRY
SEANCE DU 13 AVRIL 2016 à 20 HEURES 30

A l'ordre du jour :

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales,

Convocation et affichage : 08/04/2016

L'an deux mil seize, le treize avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane HALLOO, Maire.

Présents : Stéphane HALLOO, Gilles de MARTINO, Odile GRENET, Alexandre COCUET, Marie-Thérèse LE QUELLEC, Brigitte BREDIN, Franck GARTISER, Philippe DENEYRAT, Gabriel GOEMANS, Olivier LACROIX, Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE.

Absents représentés :

Virginie DENNEQUIN représentée par Odile GRENET
Richard WARZOCHA représenté par Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE
Patrick LEJONC représenté par Alexandre COCUET

Absent : Daniel SALAS

Secrétaire de séance : Brigitte BREDIN

Avant d'aborder l'unique point de l'ordre du jour, Monsieur le maire souhaite apporter des informations complémentaires sur la démission des deux adjoints. Il confirme que la préfecture lui a annoncé que la démission des deux adjoints n'était pas encore acceptée parce qu'ils étaient en attente de documents complémentaires de leurs part et confirme à Madame Grenet et Monsieur Cocuet qu'ils sont toujours adjoints. Il informe qu'actuellement les indemnités pour ces deux adjoints sont gelées dans l'attente de la réponse définitive du préfet, les adjoints seront indemnisés jusqu'à la date de l'acceptation de celui-ci et non à la date du courrier de démission.

Madame Grenet répond que le courrier de démission a été transmis en mars et que s'il s'agit d'un problème d'indemnités, ils les restitueront. Cependant, les informations demandées par le préfet ont été transmises et que cela ne devrait donc pas tarder.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Débat :

Une commission s'est réunie ce jour en amont de cette réunion afin de débattre sur le taux d'imposition des taxes locales directes à appliquer pour 2016.

Le sujet fait encore débat malgré la réunion préparatoire. Monsieur le maire rappelle que par rapport à 2015, l'Etat nous annonce une baisse des dotations de 9.909 €. Il explique que la Trésorière de Rebaix propose d'augmenter les taxes pour couvrir cette baisse afin de conserver la capacité d'investissement de la commune.

Madame Grenet demande s'il est possible de répartir les augmentations plus sur du foncier que sur de l'habitation. Monsieur le maire lui répond que cela est possible.

Monsieur Cocuet annonce que les 10.000 € de baisse de dotations sont facilement récupérables sur le budget, et donne l'exemple de la démission des adjoints, le traitement de l'agent qui se trouve en disponibilité actuellement cependant il doit être prévu au budget mais ne sera pas dépensé, et des travaux de voirie qui se trouvaient en fonctionnement qui sont basculés dans l'investissement.

Monsieur le maire explique qu'il y aura des investissements conséquents à partir de cette année comme le Plan Local d'Urbanisme, les travaux de mise en sécurité des armoires d'éclairage public, les passages caméras pour les problèmes d'écoulement hydraulique et le Contrat Triennal de Voirie. Ce dernier n'apparaissant pas encore dans le budget, l'appel d'offres n'ayant pas encore été lancé ; une Décision Modificative sera proposée.

Délibération :

Monsieur le maire explique que les dotations de l'Etat diminuent d'année en année et propose une augmentation de 3,65 % des taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, les votes sont les suivants :

Pour : 6

Contre : 8

Abstentions : 0

Le conseil municipal décide de voter les 4 taxes à l'identique de l'an dernier, à savoir :

- **Taxe d'habitation** **15,78 %**
- **Taxe foncière bâti** **11,99 %**
- **Taxe foncière non bâti** **26,26 %**
- **Cotisation Foncière des Entreprises** **14,74 %**

Au vu du résultat du vote, Monsieur le maire demande alors si des élus souhaitent faire une autre proposition.

Aucune proposition n'a été faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 37.

Stéphane HALLOO Maire,	Brigitte BREDIN Conseillère,	Gabriel GOEMANS Conseiller,
Gilles de MARTINO 1 ^{er} adjoint,	Franck GARTISER Conseiller,	Daniel SALAS Conseiller,
Odile GRENET 2 nd adjointe,	Virginie DENNEQUIN Conseillère,	Richard WARZOCHA Conseiller,
Alexandre COCUET 3 ^{ème} adjoint,	Philippe DENEYRAT Conseiller,	Marie-Christine DESNOYERS-ALPHONSE Conseillère,
Marie-Thérèse LE QUELLEC 4 ^{ème} adjointe,	Olivier LACROIX Conseiller,	Patrick LEJONC Conseiller,